

Le Journal des Trois-Rivières.

CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

Cercle Catholique, Par. St. Roch

REDIGÉ PAR UN Comité de Collaborateurs.

IN NECESSARIIS, UNITAS; IN DUBIIS, LIBERTAS; IN OMNIBUS, CHARITAS.

EDITEURS-PROPRIÉTAIRES GÉDEON DESILETS & Frères

Feuilleton du "JOURNAL"

LE CITOYEN Capitaine Spartacus.

III

— Anne était réellement courageuse; du moins, elle avait cet impétueux mépris du péril, irrésistible, nerveux pour ainsi dire, qui, chez les hommes, produit les mauvais succès et parfois les héros; en aucun cas, elle n'eût craint la mort; mais ici surtout elle savait que le danger, si terrible en apparence, s'amoindrisait dans la réalité.

Son frère et le Marquis, en ce moment même sans doute, préparaient tout pour sa délivrance; le lendemain ne devait pas la retrouver dans ce cachot; elle croyait en être sûre.

Mais toute "belle" dit un galant proverbe, a le droit d'être capricieuse. Notre jeune amazone usait largement de ce droit.

La veille encore, interrogeant sa conscience, elle s'était avoué que le Marquis occupait dans son cœur une bien grande place; elle avait été franche avec elle-même.

Tout est instinct naît de caquetier qui la prenait à l'aspect du Marquis, ce désir immodéré de briller à ses yeux, de paraître pour lui, pour lui seul, belle, bonne, spirituelle; cette envie de plaire, en un mot, elle ne se l'était dissimulée. Bien plus, quand son tour, était venu cette question: — Pourquoi ai-je abandonné mes habitudes de jeune fille? Pourquoi me suis-je déguisée en homme de guerre, moi qui tremblais dans un seul bain du ruisseau de chasse d'Edouard? Était-ce un besoin, un instinct irrésistible de courage et de dévouement? Était-ce une vocation?...

Elle avait eu la bonne foi de convenir que toutes ces choses, courage, dévouement, etc. existaient en elle, assurément, mais n'eussent point suffi à lui faire perdre ce qu'elle nommait à présent les préjugés de son sexe.

Non. Elle avait voulu suivre Edouard, le plus chéri des frères et ne point se séparer du Marquis.

Et pourtant ces larmes qu'elle avait répandues, ces larmes auxquelles nous avons consacré un sentimental paragraphe, étaient tout simplement des larmes de dépit!

En prenant les habits d'un homme, elle en avait endossé la susceptibilité: M. le chevalier de Vimar comme elle voulait être appelée, ne pouvait supporter l'idée d'une délivrance, que devrait accompagner une série de reproches mérités, affectueux, mais humiliants par cela même; elle avait pleuré, parce que le Marquis allait être en droit de lui dire:

— Anne, reprenez, croyez-moi, votre robe de monseigneur qui vous sied bien; votre chapeau de paille qui vous rend si jolie. Vous êtes trop étourdie pour être soldat, monsieur le chevalier; trop belle, trop aimée surtout pour approcher les Bleus de si près, ma chère cousine et fiancée.

Or, elle n'ignorait point que le Marquis l'avait demandée en mariage à Mme de Vimar sa mère, fugitive et cachée dans une ferme du voisinage. Je vous le dis, malheur au Marquis, s'il s'avait de vouloir abuser de l'avantage apparent que lui donnerait la délivrance du jeune volontaire! Mme de Vimar ne devait point lui pardonner cela.

Dans cette disposition d'esprit, la vue de la menace muette griffonnée sur la pancarte, et destinée sans doute à reposer les yeux des prisonniers de la République, fit diversion, fort heureusement pour le Marquis, à des pensées d'orgueil qui lui devenaient de plus en plus hostiles.

L'averion d'Anne pour ces odieuses couleurs qui avait paré l'échafaud de son père — M. de Vimar avait été guillotiné à Vannes, — se révéla à sa puissance à cet aspect, que tout autre sentiment dut lui faire place. Elle se leva tremblante de colère, et parcourut la Chambre à grands pas.

La nuit commençait seulement alors, la jeune fille, fortement préoccupée, ne s'aperçut point du passage des heures. Lorsque minuit sonna à l'église, ci-devant paroissiale, elle marchait encore, roulant dans sa tête des projets de vengeance et de combats, dans lesquels involontairement, elle se plaçait toujours entre Edouard et le Marquis, veillant sur deux existences également chères...

Vers une heure du matin, elle fut tirée de sa rêverie par deux coups de feu qui retentirent presque en même temps au dehors. C'était Huber qui travaillait.

Quelques secondes après, on frappait violemment à la porte extérieure de la prison.

C'étaient le Marquis et les trois chonans qui profitaient de l'alerte donnée au corps de garde.

— On y va! on y va! répondit à l'intérieur une voix grondante et endormie.

Les coups redoublèrent; le dormeur ne s'en pressait pas davantage.

— Là, là, grommelait-il; la porte est bonne, vous ne la casserez pas. J'ai entendu les coups de fusil tout comme vous...

faillis chiens que vous êtes! ajouta-t-il tout bas, — que voulez-vous que j'y fasse? Les gars arrivent, voilà... donnez moi la paix, c'est tant mieux!

Le marquis laissa échapper une énergique exclamation peu en rapport avec l'urbanité habituelle de ses manières. Mettant deux doigts dans la bouche, il fit entendre un sifflement semblable à celui d'Huber, quoique moins bruyant, et frappa de nouveau en criant:

— Yvon!

— Saint bon Dieu! dit la voix, qui de grondement devint tout à coup inquiète, c'est lui pour sûr... Qui est là?

— Moi, dit le Marquis avec impatience; ouvre!

— Qui ça vous?

— Tu le sais bien l'ouvre! te dis-je.

— Plus souvent que j'ouvrirai sans le mot d'ordre dites-le ou passez votre chemin

— Yvon, mon ami, c'est moi, le Marquis... J'ai oublié le mot d'ordre.

— Tant pis! Aussi bien, je n'ai personne en prison qu'un petit gars de deux sous qui ne vaut pas la peine qu'on en parle. Vous ne viendriez pas exprès pour défilier ce freluquet là!

Le temps passait; le Marquis se sentait pris d'un véritable désespoir.

— Au nom de Dieu! s'écria-t-il, ne me reconnaissez-tu pas?

— Si fait, bien! mais quelque malin esprit peut avoir pris votre voix; je veux le mot... Cherchez voir, not' maître; il y a dedans du gibier... et le reste.

Ces mots rappelaient au Marquis le signal oublié, quitant le ton de la prière il dit avec autorité:

— Ouvre, au nom du roi! "Gibet!"

— "Gibet" dit aussitôt en ouvrant un bon gros paysan, à la bonne heure! Quand on l'a pris au piège il n'est pas encore sur la table... on vous salue-bien, monsieur le Marquis! Qui vous attire à cette heure?

— Tu as un prisonnier? demanda vivement le marquis.

— Un failli gars je vous dis, un...

— Amène-le ici sur-le-champ.

Le paysan recula et baissa la tête.

— Ça ne se peut pas, dit-il. Saint bon Dieu! être fusillé pour un marmot comme ça... ça ne serait pas juste, monsieur le marquis.

Celui-ci fit un geste d'impatience; le paysan continua:

— Not' maître, pas plus tard que demain, mon affaire sera faite si le gargon s'en va. On m'a déjà soupçonné pour Huber; Huber, encore passe, mais celui-ci?...

— Celui-ci est ta jeune maîtresse, Yvon, Mlle de Vimar.

Le gars tressaillit de la tête aux pieds.

— Saint bon Dieu! dit-il, la petite demoiselle! Ah! Saint bon Dieu! Saint bon Dieu!

Et sans pouvoir ajouter une parole, il enjamba rapidement l'escalier.

Yvon était un ancien serviteur de la maison de Vimar. Quelque temps il avait fait partie de la bande du Trou des païens, et le marquis reconnaissant en lui un dévouement à toute épreuve, l'avait chargé d'une mission aussi pénible que dangereuse: Yvon avait dû, lorsque les Bleus occupèrent définitivement la Gacilly, s'établir, lui aussi, dans la ville, feindre un attachement sans bornes à la République, et se proposer pour geolier à ces faillis chiens de buveurs de sang, comme il appelait les soldats de la Convention.

Le chouan ne manquait pas d'adresse; malgré son extérieur épais, il joua son rôle au naturel et réussit complètement.

s'attendait à voir dans le nouvel arrivant un bourreau chargé de la dépêcher à petit bruit. Aux derniers mots d'Yvon, elle le reconnut enfin, et se levant avec vivacité, elle dit au lieu de lui répondre:

— Le Marquis? Et mon frère, mon frère d'abord!... Où sont-ils?

— Saint bon Dieu! comme elle a grandi! murmurait Yvon; c'est tout le portrait de défunte notre bonne dame.

— Mais, réponds-moi donc!

— Vous a-t-elle de l'air comme ça! continuait le paysan, plongé dans une véritable extase; si on ne dirait pas M. le comte!... Ne vous fâchez pas, notre demoiselle; M. le Marquis est en bas qui vous attend. Venez vite.

— Et mon frère? dit Anne avec inquiétude.

— Je n'ai pas vu M. le comte, répondit Yvon.

Le Marquis était donc seul, il venait s'imposer à elle comme unique libérateur; Edouard n'était pas même là pour partager le danger et prendre sa moitié de reconnaissance. Mlle de Vimar qui s'était levée sentit renaître tous ses fantasques scrupules, et reprit son siège en silence.

— Vous ne m'avez donc pas entendu, notre demoiselle? s'écria Yvon, surpris de cette conduite étrange. Si vous voulez faire prendre M. le Marquis et les trois gars, vous n'avez qu'à vous dépêcher comme vous faites!

Ceci était l'évidence même, et cependant, Anne balançait encore; un instant elle fut sur le point de rester, tant sa fantaisie était puissante.

Par bonheur, ses regards tombèrent en ce moment sur la pancarte, et si brave qu'elle fut, comme elle ne tenait point absolument à servir de cible à l'exercice à feu des recrues républicaines, elle descendit avec Yvon.

A son entrée dans la salle du rez-de-chaussée, où l'attendaient avec impatience les quatre chonans, le Marquis s'élança vers elle, et dit en lui prenant la main.

— Vous voici enfin, chère Anne; Dieu soit loué! Vous avez bien tardé, et les instants sont précieux... partons!

La jeune fille retira sa main d'un air boudeur.

— Déjà des reproches, dit-elle. Eh! monsieur, si je vous gêne à ce point, je puis fort bien rester. Je ne vous ai point prié de vous déranger pour moi, je pense!

Le Marquis la regarda comme s'il croyait avoir mal entendu; ce regard qui disait naïvement son attente d'un accueil meilleur, irrita de plus en plus mademoiselle de Vimar; elle fronça le sourcil et reprit.

— Eh bien! monsieur, ne partons-nous pas? Je vous attends, moi! vous exposez la vie de ces braves gens... En vérité, je ne conçois rien à vos retards!

Le Marquis rougit, et pour toute réponse, s'inclina avec courtoisie. Il commanda le départ d'un geste. Les trois paysans sortirent suivis par leur chef et sa compagne, dont la mauvaise humeur était à son comble. Yvon s'arrêta sur le seuil.

— Bonsoir à r'voir, notre mademoiselle, dit-il; bonsoir à r'voir, monsieur le marquis! que Dieu vous bénisse! Bonsoir à r'voir, les gars; n'oubliez pas Yvon dans vos prières... Prenez garde, en passant, au fonctionnaire de l'église... Bonsoir à r'voir, encore, ma chère demoiselle Anne; je vous demanderais bien de faire dire une messe pour le pauvre Yvon. J'étais domestique au château, notre demoiselle...

— Que veut-il dire? interrompit la jeune fille étonnée.

— Pardon, excuse! répliqua Yvon respectueusement; il n'y a pas d'offense, bien sûr... Je disais comme ça bonsoir à r'voir, mais à r'voir était de trop...

— Mais pourquoi, Yvon? Et pourquoi m'as-tu demandé une messe?

— Dame, notre demoiselle, c'est que je vais être fusillé ce matin, sauf votre respect; j'aurais donc voulu... mais c'est égal, n'en parlons plus... Notre bonne dame dira bien un ave là-haut pour moi qui ai sauvé sa demoiselle; c'est tout ce qui lui faut... A présent, décampez: les faillis chiens vont revenir.

— Quoi! monsieur le marquis, dit Anne, émue jusqu'aux larmes. Vous laissez là ce brave homme! Henri... monsieur; s'il en est ainsi, je ne partirai pas!

Le marquis secoua sa préoccupation.

— Yvon! dit-il, mais tu vas venir avec nous, mon ami! Je n'ai jamais eu d'autre intention. Ferme la porte, pour qu'ils s'aperçoivent le plus tard possible de la fuite de mademoiselle Anne, et suis-nous.

Le brave Yvon, qui serait resté sans murmurer à son poste de mort, n'était pourtant pas insensible à la vie, car il reçut cet ordre avec de véritables transports de joie. Il se hâta de fermer les portes à double tour, jeta les clefs dans la cave par le soupirail, et vint rejoindre ses compagnons, comprimant à grande peine ses bruyantes démonstrations de reconnaissance.

La petite troupe remonta sans bruit jusqu'à l'endroit qui lui avait servi de poste d'attente. La nuit était si sombre en ce moment, qu'ils ne se voyaient pas les uns les autres.

Le Marquis demanda tout bas si person-

ne ne manquait; puis il appela Yvon pour lui ordonner de marcher en tête.

— Où est Balagni? continua-t-il.

— Ici, répondit une voix rude; à côté de la demoiselle.

— C'est bien. Tu te souviens?...

— Si la demoiselle peut être sauvée, je suis là.

Le marquis se plaça de l'autre côté de mademoiselle de Vimar, mit à l'arrière garde les deux paysans chargés de donner le change en cas de malheur, et tous descendirent vers le gué.

La rivière fut traversée sans accident; déjà même ils avaient fait une centaine de pas dans les grands ajoncs, quand Yvon, qui formait l'avant-garde, hennit dans l'ombre un individu marchant vers la Gacilly.

— Qui vive! dit cet homme à demi-voix.

Et rencontrant sous sa main une forêt de cheveux crépus, il en saisit à tout hasard une poignée.

— Egaillez vous, les gars! hurla le rustique d'Assas en secouant sa chevelure pour faire lâcher prise à son ennemi.

Mais le lieutenant Collot avait un poignet de fer.

Le cri d'Yvon fut inutile; Collot marchait au centre de sa troupe; au moment où le choc avait eu lieu, les chonans étaient déjà débordés par le gros des soldats.

Cependant; Balagni ne tint compte de si peu de chose; confiant dans sa force extraordinaire, il se mit en devoir d'exécuter sa promesse. Soulevant lestement mademoiselle de Vimar étonnée, il la plaça d'une main sur son épaule; de l'autre, il saisit son couteau, et frappa droit devant lui.

Les Bleus marchaient sur trois de profondeur; le lendemain, on put trouver sur la place six cadavres; trois de chaque côté de la route que le colosse s'était frayée.

Une fois libre, il poussa un cri de triomphe sauvage, et prit tranquillement le chemin du camp.

Le Marquis et ses autres compagnons furent entourés en un instant et réunis à une douzaine d'hommes sans armes, que les Bleus conduisaient prisonniers. La voix grave du lieutenant Collot se fit entendre.

— Sergent Buzine, dit-il, un de ces drôles s'est échappé, et il m'a semblé entendre tomber un des nôtres.

— Plus d'un citoyen, plus d'un! répondit le sergent à voix basse. Il en pleut de ses misérables, cette nuit. Veuillez l'être suprême que l'averse soit fine!

— Serrez les rangs, dit Collot; demain nous saurons notre perte... Combien avons-nous de ces brigands, citoyen Buzine?

— Une quinzaine à peu près.

— Quel que soit leur nombre, leur affaire est claire: le citoyen capitaine m'a l'air d'un poltron de modéré, mais il n'osera contrevvenir aux ordres formels de la Convention.

Un gros et bruyant soupir, ou plutôt une sorte de gémissement, que le lieutenant aurait pu reconnaître, sortit du goupe des prisonniers, à cette irrésistible appréciation des mérites de Spartacus Publi cola Tricotel.

Personne n'y prit garde.

Prisonniers et soldats gardèrent pendant tout le reste de la route un rigoureux silence

(A continuer.)

Liste des Prix décernés aux Elèves du Séminaire des Trois-Rivières, le 1er Juillet 1879. (Dix-neuvième année.)

(Suite et fin.)

COURS COMMERCIAL.

- Charles Savoie.—1 Premier prix: Grammaire française. 1 Second prix: Mémoire.
- Elis Panneton.—3 Second prix: Histoire ecclésiastique, Analyses grammaticales, Dictées orthographiques.
- Horace Préfontaine.—1 Premier prix: Reading and Spelling, 2 Second prix: Dictées orthographiques, Analyse grammaticales. 3 Ment. hon. Amplifications, Calligraphie, Grammaire française.
- Arthur DuSablou.—5 Second prix: Amplifications, Mémoire. Plain-Chant, Géographie, English method. 5 Ment. hon. Grammaire française, Histoire ecclésiastique, Cours de religion, English versions, English exercises.
- Lucien de Lottinville.—2 Second prix: Calligraphie, Mémoire.
- Emile Desilets.—1 Second prix: Dictées orthographiques. 3 Ment. hon. Analyses grammaticales, Amplifications, Grammaire française.
- François Paquin.—1 Second prix: Analyses grammaticales, 3 Ment. hon. Dictées orthographiques, Amplifications, Histoire ecclésiastique.
- Emile Trudel. 1 Premier prix: Dessin.
- Joseph Lisé.—3 Second prix: Calligraphie, Book-Keeping, English versions. 4 Ment. hon. Mémoire, English method, Geography, English exercises.
- Amédée Mailhot.—3 seconds prix: arithmétique, geography, english versions. 3 ment hon. Analyses grammaticales, grammaire française, mémoire.

- Denis Desilets.—1 premier prix: English reading. 2 seconds prix: english method, musique vocale. 4 ment. hon. Géographie, book keeping, english exercises, english versions.
- Narcisse Pellerin.—1 premier prix: musique instr. (Piano).
- Norbert Lacroix.—2 ment. hon. dessin, Amplifications.
- Arthur Normand.—2 ment. hon. musique instrumentale (Piano et Bande).

CLASSE DE SEPTIÈME.

- Théophile Jacob.—9 premiers prix: Excellence, grammaire française, histoire sainte, Fables, dictées orthographiques, Analyses grammaticales, calligraphie, lecture, lettres. 2 seconds prix: Cours de religion, English dictations. 4 ment. hon. Dessin, phrase-book, english versions, english exercises.

- Joseph Mélançon.—10 premiers prix: Grammaire française, Fables, Dessin, Lecture, phrase-Book, Geography, Arithmetic, English versions, English exercises, English dictations. 7 Second prix: Excellence, Histoire sainte, Cours de religion, Dictées orthographiques, Analyses grammaticales, Calligraphie, Lettres.

- Samuel Martel.—9 Premiers prix: Histoire sainte, Cours de religion, Fables, Dictées orthographiques, Analyses grammaticales, Calligraphie, Dessins, Lettres Lecture, 2 Second prix: Grammaire française, Arithmetic. 3 Ment. hon. Geography, Book-Keeping, Reading and Spelling.

- Wilbrod Deslauriers.—1 Premier prix: Lecture. 4 Second prix: Histoire sainte, Dictées orthographiques, Analyses grammaticales, Calligraphie, 4 Ment. hon. Grammaire française, Cours de religion, Fables, Lettres.

- Gilles Leblanc.—3 Premiers prix: Histoire sainte, Lecture, Cours de religion. 1 Second prix: Grammaire, française. 4 Ment. hon. Fables, Dictées orthographiques, Analyses grammaticales, Calligraphie.

- Philippe Belle-Isle.—1 Premier prix: Musique vocale.

- Octave Martin.—1 Second prix: Reading.
- Edouard Piché.—4 Ment. hon. Grammaire française. Cours de religion, Fables, Lecture.

- Napoléon Milot.—3 Ment. hon. Histoire sainte, Calligraphie, Lecture.

CLASSE DE HUITIÈME

- Albert Grônier.—5 premiers prix: Excellence, Grammaire française, Cours de religion, Histoire sainte, Dictées orthographiques. 2 Second prix: Lecture, Calligraphie, 1 Ment. hon. Arithmetic.

- Oscar Woissard.—1 Premier prix: Calligraphie. 3 Second prix: Accessit, Histoire sainte, Dictées orthographiques. 3 Ment. hon. Cours de religion, Grammaire française, Reading.

- Arthur Comtois.—2 Second prix: Cours de religion, Dictées orthographiques 3 Ment. hon. Grammaire française, Histoire sainte, Lecture.

- Benjamin Dumoulin.—4 Premiers prix: Histoire sainte, Lecture, Reading-Book, English dictations. 2 Second prix: Cours de religion, Grammaire française, Ment. hon. Dictées orthographiques.

- Bernard O'Neil.—4 Premiers prix: Excellence, Cours de religion, Dictées orthographiques, Calligraphie. 2 Second prix: Grammaire française, Lecture française.

- Alexandre Carufel.—4 Premiers prix: Cours de religion, Grammaire française, Lecture française, Geography. 5 Ment. hon. Dictées orthographiques, Arithmetic, English grammar, Reading, Télégraphie. 2 Ment. hon. Dessin, Book-Keeping.

- Joseph Pino.—3 Premiers prix: Lecture française, Dessin, Télégraphie. 3 Second prix: Accessit, Cours de religion, Dictées orthographiques.

- Adolphe Milot.—2 Premiers prix: Arithmétique, English, dictations. 1 Second prix: Geography, 3 Ment. hon. Phrase-Book, English versions, English exercises.

- Uldéric Desile.—1 Premier prix: English grammar. 7 Ment. hon. Cours de religion, grammaire française, Dictées orthographiques, Calligraphie, Arithmetic, Géographie, English Reading.

- Joseph Guinard.—1 Premier prix: Arithmétique. 1 Ment. hon. Geography.

- Louis Carou.—3 Second prix: Phrase-Book, English exercises, English versions. 2 Ment. hon. Geography, Arithmetic.

- Oscar Beauchemin.—4 Ment. hon. Grammaire française, Histoire sainte, Cours de religion, Lecture française.

- Narcisse Deschaines.—1 Ment. hon. Arithmétique.

- Georges Turcotte.—1 Ment. hon. Arithmétique.

- Guillaume Cosette.—1 Ment. hon. Arithmétique.
- Henri Vanase.—2 Ment. hon. Arithmétique, Plain-Chant.
- Bourbeau Brunelle.—1 Ment. hon. Arithmétique.
- Grant Horne.—1 Ment. hon. Calligraphie.

FIN.

LES TROIS-RIVIERES.

LNUDI 21 JUILLET 1879.

L'élection de M. Larose à Verchères vient de compléter la série des triomphes du parti libéral. Ces succès répétés de nos adversaires n'ont été interrompus que par l'élection de M. Vanasse à Yamaska pour la Chambre des Communes. Il se serait pu élever de se dissimuler que M. Joly a eu de la chance depuis quelque temps. Quatre élections gagnées à la file, il y a de quoi réjouir un ministre qui en avait été réduit, pendant toute une session, à s'appuyer sur le vote prépondérant, mais avilissant d'un orateur de contrebande.

Mais ces élections indiquent-elles un changement d'opinion dans la province de Québec? Sont-elles le signal d'une réaction contre le triomphe éclatant du parti conservateur en septembre dernier? Nous ne le croyons pas.

Pour les esprits superficiels, tout est dans le succès du moment, et rien ne réussit comme le succès. Mais quand on se donne la peine d'analyser ces élections, de repasser les circonstances qui les entourent, on ne peut s'empêcher de reconnaître que le résultat n'a rien d'extraordinaire.

Ces quatre comités qui ont été des partisans de M. Joly sont dans l'habitude d'être des libéraux. Cette partie de la province où viennent d'avoir lieu ces quatre élections consécutives a toujours été la zone préférée du libéralisme. D'après notre histoire, c'est dans ces comités de la rivière Chamblay que la grande erreur politique des temps modernes a répandu ses semences empestées avec le plus d'audace. MM. Dessaulles et Geoffroy ont été les faux évangélistes de cette région.

Néanmoins les libéraux ont été loin de s'en rapporter aux croyances politiques des électeurs de ces comités. Dans St. Hyacinthe, ils ont pris presque une année pour manipuler les listes électorales à leur guise. Bravant toutes les convenances et défiant la loi, le lieutenant-gouverneur n'a consenti à signer le bref de cette élection qu'après que tous les cabaleurs eussent fait rapport à Son Excellence que le comité était mûr pour élire un ministre. Les organes du gouvernement disaient avec effronterie: "Nous aurons l'élection quand nous serons prêts." Et, en effet, un bon jour, la feuille libérale de St. Hyacinthe a crié: "Tout le monde est sur le pont, nous avons ajouté 245 votes libéraux, courons sus aux conservateurs."

Et l'on proclama que c'était un grand succès politique, tandis qu'en réalité on ne pouvait se vanter que d'un succès d'escamotage où les joueurs de gobelet ont coté bien cher, paraît-il.

Voilà ensuite à Chamblay; le gouvernement met encore de côté et la loi et les convenances, souille les cheveux blancs de l'honorable shérif Chauveau en exigeant de lui un certificat de complaisance et de laissez-passer pour les saletés ministérielles, et nomme pour officier-rapporteur un partisan dont le zèle est garanti. Est-ce là la conduite d'un parti qui sent que le pays est avec lui? Ces ruses et ces stratagèmes ne sont-ils pas plutôt les signes certains de la faiblesse et de l'absence de principes chez ceux qui gouvernent? Et malgré tout cela, Chamblay aurait resté conservateur, sans le vote des protestants de Longueuil et de St. Lambert qui ont été unanimes à soutenir le candidat libéral. S'il y a une réaction dans Chamblay, on voit que c'est une réaction bien partielle et qui ne se fait sentir que dans une classe de la société. On dit d'ailleurs que les conservateurs protestants qui votent ainsi le font pour M. Joly et non pour exprimer leur opinion sur les questions pendantes.

Dans toutes ces élections, mais dans Verchères particulièrement, nous avons vu toutes les forces du parti libéral se concentrer pour étouffer en quelque sorte la voix de la conscience sous la double étreinte du mensonge et de la corruption. Tous les maîtres de la corruption, M. Rosaire Thiбаudeau en tête, y étaient, donnant la main aux héros de la trappe de Ste. Anne et aux organisateurs d'assommoirs envoyés par le district de Québec. M. Letellier avait mis, dit-on, l'affermage du chemin de fer de la rive nord comme prix de la victoire de Verchères. Aussi, tout ce qui de près ou de loin touchait au syndicat s'acharnait à l'élection.

M. Letellier a donné comme principale raison de son hostilité à M. de Boucherville le soupçon que les rîngs de chemin de fer fâisaient peser leur influence sur la politique du parti conservateur. Aujourd'hui cependant l'on voit les hommes du syndicat afficher audacieusement leurs menées corruptrices et compter quasi publiquement les contributions qu'ils fournissent aux élections de M. Letellier. Cette tactique de M. Letellier nous fait souvenir de cet épisode de l'Énéide où Virgile nous raconte comment le fils d'Aeneas provoque l'amazone Camille, l'invite à descendre de son rapide coursier pour le rencontrer en combat singulier. Aussitôt que l'héroïne a mis pied à terre, le lâche ligurien sante sur le coursier et cherche à s'enfuir, mais Camille vole à sa poursuite et le terrasse quand même. On dit que comme le fils d'Aeneas, M. Letellier enviait le sort du parti conservateur emporté par les locomotives dans la voie d'un succès qui semblait ne devoir jamais trouver de terme. Dès que M. de Boucherville a descendu du convoi, M. Letellier s'est empressé de s'asseoir sans scrupule à côté de M. McGreevy et, comme Camille, les conservateurs sont obligés de le rejoindre à la course.

Ils le rejoindront, n'en doutons pas, mais les quatre élections que les libéraux viennent de remporter sont autant d'étapes ou de stations où nos amis n'ont pu empoigner le lâche fils d'Aeneas.

Les électeurs, à vrai dire, n'ont devant eux que les promesses séduisantes des libéraux. Vienne le budget! Arrivent les développements de l'affaire Gowen! En face de déficits décourageants et de tripotages honteux, les électeurs comprendront enfin que ce n'est pas sans raison que la génération qui nous a précédés a toujours refusé de confier ses destinées au parti libéral.

Les Résolutions proposées par l'Hon. Ross au Conseil Législatif et que nous avons déjà publiées ont été votées par 14 voix contre cinq.

Le vote a été précédé d'éloquents discours prononcés par les Hons. Ross, de la Bruère, de Boucherville et Ferrier. Les orateurs ont traité de nouveau la question constitutionnelle et ont prouvé toute l'inconvenance et le ridicule des résolutions Joly.

Nous n'avons qu'à louer l'attitude ferme du Conseil dans la défense de nos droits et nous sommes convaincu qu'il ne se départira pas de cette ligne de conduite, tant que les libéraux feront des leurs dans l'Assemblée Législative.

Voici les noms des quelques conseillers qui ont appuyé M. Joly à cette occasion: MM. Starnes, Bryson, Rémillard, Archambault et Proulx.

INFORMATIONS.

Les nouvelles reçues d'Angleterre annoncent que M. Tilley a réussi à négocier son emprunt de quinze millions pour le Pacifique à d'excellentes conditions; 13 millions ont été négociés à 95 pour cent, et 2 millions au pair, soit une moyenne de 95 et demie.

M. Cartwright, n'a jamais pu obtenir plus de 91 sous le régime libéral, et cependant les familles libérales l'élevaient aux nues. Il est donc évident que le retour du parti conservateur au pouvoir a augmenté notre crédit à l'étranger.

M. Larose, candidat libéral dans Verchères a été élu par 42 voix de majorité.

Table with 2 columns: Name and Votes. Includes Larose (235), Boucherville (24), etc.

On constate une reprise marquée des affaires aux États-Unis. Cette fois, on croit que c'est pour de bon. Il y a déjà près de huit ans que la crise sévit chez nos voisins.

Le bruit court que les Indiens se sont emparés du siège du gouvernement des territoires du Nord-Ouest, à Battleford, et que le gouverneur Laird est en fuite. Ces nouvelles ne sont pas confirmées.

Le cabinet fédéral a eu plusieurs séances à Ottawa, dans le cours de la semaine dernière, au sujet de l'affaire Letellier. Rien n'a encore transpiré au sujet de la solution.

Rien d'important n'a été fait en Chambre dans le cours de la semaine dernière. La plupart des séances ont été employées à recevoir des pétitions et des demandes de renseignements particuliers.

La fièvre jaune a fait son apparition aux États-Unis et se répand rapidement en quelques endroits.

La ferme de Notre-Dame des Anges sur laquelle le gouvernement Joly vient de sacrifier pour \$5,000, un hypothèque de \$17,000 est portée au rôle d'évaluation de la municipalité comme valant \$26,000. On sait que les évaluations municipales dans les campagnes, atteignent rarement la moitié de la valeur réelle des propriétés.

La semaine dernière de violents orages sont passés dans Ontario et les États de l'Ouest, causant de grands dommages aux récoltes, qui avaient pourtant la meilleure apparence. Comme la récolte en Europe est très médiocre, on s'attend qu'il y aura une hausse assez considérable sur les grains à l'automne.

Les dépêches de Rome annoncent que le Pape doit convier les catholiques du monde entier à faire un grand pèlerinage à Rome, le jour de l'Épiphanie, l'an prochain.

Des placards contenant des menaces de mort contre le roi de Belgique ont été affichés sur les places publiques de Bruxelles. Ce sont les sociétés secrètes qui commentent l'agitation en Belgique.

L'AFFAIRE GOWEN.

COMITÉ D'ENQUÊTE

mercredi, 16.

On a ajouté à la liste des membres composant le comité chargé de s'enquérir de la transaction faite par le gouvernement dans l'affaire Gowen, les noms de l'hon. M. Irvine et de M. Lynch. La première réunion du comité a eu lieu hier après-midi; l'hon. M. Irvine a été élu président. Deux sténographes ont été engagés pour prendre les témoignages.

Le comité s'est réuni de nouveau. L'hon. M. Joly a déclaré devant le comité qu'il ne connaissait rien de cette transaction et

qu'il n'en était pas responsable comme membre du gouvernement.

M. Loranger propose au comité d'aller visiter le terrain avant de s'enquérir des détails. M. Flynn propose l'examen des documents. M. Taillon fait remarquer que si les documents étaient imprimés, l'étude en serait beaucoup plus facile.

Le comité permet aux parties intéressées d'être représentées par des avocats MM. A. R. Angers et Cyrias Pelletier reçoivent permission d'assister au comité dans les intérêts particuliers. Le gouvernement n'a pas encore nommé son procureur; l'hon. M. Mercier agit comme tel temporairement.

M. A. R. Angers demande au comité l'émission d'un ordre pour faire comparaître comme témoins M. Bickell, le notaire Shaw, T. G. Pamerton, Montzambert, registrateur, et le Capt. Montzambert.

On procède à la lecture des documents produits devant le comité.

Judi, 17.

Le comité d'enquête s'est réuni de nouveau ce matin.

M. W. J. Bickell est interrogé: Je connais la ferme désignée sous le nom de Notre-Dame-des-Anges. J'ai été propriétaire de la moitié de cette ferme. Le 14 mai 1870, j'ai vendue à H. Gowen cette propriété pour \$5,000. A la passation de l'acte je reçus comptant \$4,500; les autres \$500, M. Gowen n'a pas voulu me les donner sous prétexte qu'il avait une commission à payer. J'ai objecté d'abord, puis j'ai consenti finalement un moment de signer l'acte. M. Gowen était obligé en outre du prix d'achat de payer diverses obligations sur la propriété.

L'hon. M. Mercier s'objecte à cette réponse.

L'hon. M. Angers réplique qu'il a droit de prouver les faits qui ne contredisent pas les actes; par sa preuve actuelle il veut démontrer la valeur de la propriété.

L'hon. M. Mercier dit qu'il veut suivre la procédure suivie en Cour et qu'il ne permettra pas une telle preuve.

Le comité prend l'objection en considération et décide que les actes doivent être produits avant de permettre ces questions. En attendant ces documents l'enquête est ajournée.

18 juillet 1879.

Le comité est au complet.

M. Bickell, témoin, comparait. Quelles sont les obligations que M. Gowen s'est engagé à payer en dehors du prix d'achat?

Hypothèque à la Couronne, environ \$17,000; aux héritiers Gowen, " 8,000; à M. de Bignell, " 3,000; à M. de Gowen et M. de Loyd, " 3,200.

Ce sont là toutes les obligations dont je me rappelle.

Toute la valeur de la ferme se monte à \$10,200 et compris la part de M. Gowen.

Je connais le Port Bickell situé sur la rivière St. Charles dont un bout touche terre sur la ferme de Notre-Dame-des-Anges.

J'ai bâti ce pont, il a coûté environ \$16,000, il est en bon état.

La ferme a 180 arpents de superficie. Il y a environ 120 à 130 emplacements de concessions à constitut de \$100 à 6 par cent. Il y a des lots non concédés.

Le terrain est divisé en 411 lots, ceci ne comprend pas le terrain qui borde la rivière St. Charles, qui a environ 500 pieds de profondeur sur onze arpents de largeur sur le front de la rivière.

Ces lots ne sont pas divisés comme les autres parce qu'ils sont destinés à la construction des vaisseaux et aux manufactures.

J'ai vendu un de ces lots en 1871 à la Cie d'acier pour \$2500. Ce lot a une largeur d'environ 200 pieds.

La Rivière St. Charles est navigable en ce lieu. Un navire de 2000 tonnes a été lancé d'un de ces chantiers. La marée s'étend à 12 pieds, le printemps.

Cette propriété touche aux limites de la Cité de Québec-est.

La propriété est au nord du village, c'est du meilleur terrain possible pour la culture. Il n'y a pas du tout de terrain pierreux.

Le pâturage qui existe sur cette ferme rapporte environ \$400.

M. Samson a un chantier pour lequel il paie \$250 par année.

Une partie du terrain environ 4 arpents a été vendu à Richard pour \$2,000, il n'a rien payé. Il a fait des améliorations sur ce terrain, il a bâti un quai, un moulin, et une maison. Le moulin vaut avec le quai \$5,000 à \$6,000, la maison vaut \$800. Les machineries ont été enlevées.

J'ai bâti ma maison sur la ferme, elle m'a coûté environ \$2400.

Question.—Quand a-t-on offert un prix pour la ferme et compris les obligations et hypothèques.

Réponse.—En 1876, on m'a offert pour ma part \$10,000 en sus des hypothèques et ma maison exceptée.

—Qui vous offrait ce prix? M.T.C. Côté, de Québec, en son nom et au nom d'autres personnes.

Il m'a été fait un autre offre de \$16,000 par un syndicat de Montréal, en sus des hypothèques.

M. François Langelier faisait des phrases sur l'admission. Un député français, dit-il, s'est servi de l'expression force brutale, et s'adressant à l'opposition, c'était un de votre parti. Or, ce député français appartenait au parti catholique. La réplique de M. Chapleau ne se fit pas attendre; elle fut écorçante: "Donc l'autre parti est le vôtre?"

M. Langelier resta interdit. "La réponse à la semaine prochaine!" fit M. Taillon.

On fit dans l'Événement:

M. Taillon a semé quelque gaieté dans le débat. Le député de Montréal-Est a un grand fond de bonne humeur et un rare bonheur de répartie. Une interruption ne le prend jamais au dépourvu, et sans y mettre de malice, par la faute de son esprit prime-sautier, il fait souvent regretter à ceux qui l'interrompent de n'avoir pas mieux choisi leur heure et leur homme.

M. Taillon on relatait les faits de l'incident Deschênes, a dit que le gaz avait jugé à propos de se retirer de bonne heure ce soir-là.

Le Dr Lafontaine, député de Napierville, répond: "C'est vrai, mais il lui a pris envie de revenir aussitôt."

M. Taillon a répondu: "c'est impossible car il était aussi mort que s'il eut passé entre les mains d'un médecin."

A ce même propos, M. Gagnon, député de Kamouraska, demande à M. Taillon si le gaz avait manqué souvent déjà.

"Je ne sais pas, répond M. Taillon, mais il a dû manquer dans votre comté, quand vous avez été élu."

Notice Nécrologique.

NAPOLÉON PANNETON

Consummatus in brevi explevit tempora multa.

Le 17 du courant, à l'âge de dix-neuf ans et quelques mois, Napoléon Panneton, élève du Séminaire des Trois-Rivières, rendait le dernier soupir, en présence de ses parents et d'un certain nombre de ses confrères. Il était fils de Monsieur Sévère Panneton et de Dame Anne Pothier, de la Banlieue des Trois-Rivières. Ses talents et un caractère aimable, unis à de solides vertus, l'avaient rendu cher à ses maîtres et à ses condisciples. Il venait de terminer sa classe de Rhétorique. Le lendemain du jour où, grâce à un constant et régulier travail, il venait de cueillir une ample moisson de couronnes, la maladie dont il avait déjà ressenti quelques atteintes et qui l'a enlevé à l'affection de tous ceux qui eurent le bonheur de le connaître, le saisit cruellement et ne le laissa plus au médecin l'espoir de le sauver.

Chose étonnante! Un jour où deux avant la distribution des prix, ses confrères ayant décidé de se réunir en 1880, l'avaient choisi pour être le président actif de leur réunion. Je me le rappelle et j'en fus frappé: il était alors penché sur sa table de travail et semblait soucieux, lui qui le premier avait souri à l'idée de cette réunion. Avant-il alors un de ces pressentiments qui nous poursuivent, même au sein de la joie et qui viennent faire paraître à notre vue, comme à travers un nuage, les événements fâcheux qui doivent fondre sur nous? Ou, se repliant sur lui-même et évoquant le souvenir de quelques êtres chéris disparus à jamais pendant les onze dernières années, se disait-il, avec un ançien; longum spatium vita?... Onze ans!... Pendant ce temps, quel travail la mort peut exécuter!

Sur cette tombe encore entr'ouverte, qu'il nous soit permis de rappeler quelques ans des qualités qui ornaient le cœur de Napoléon.

Qui plus que lui avait compris et aimé la grande loi du travail? D'une activité d'esprit infatigable il aurait voulu tout savoir, tout approfondir. Histoire, littérature, langues, etc., etc., tout lui paraissait digne des plus grands efforts. Il aimait assez la discussion, sans toutefois oublier cette parole de nos Livres Saints: verba sunt plurimum, multanque in disputando habentia vanitatem. Il savait s'arrêter à temps, et il avait facilement sacrifié sa manière de voir et son opinion à la politesse et à la charité. Heureuse disposition! Le jeune homme qui la possède est sûr de s'attirer l'estime et l'amitié.

Bossuet a dit quelque part que la piété est le tout de l'homme; ce don singulier du cœur, Napoléon le possédait. Grandissant, selon toute probabilité, pour un emploi civil, il était du nombre de ceux qui croient qu'il est bon, en toute carrière, de donner les prémices au Seigneur.

Qui n'a pas admiré son extrême réserve et sa modestie? Cette couronne de la pureté qui sied si bien au front du jeune homme et qui faisait dire à un philosophe devenu fameux, que le jeune homme qui l'a conservée jusqu'à vingt ans est le plus beau spectacle que présente la terre, cette couronne, Napoléon l'a portée dignement. C'est le témoignage de ceux qui l'ont connu.

Hélas! que reste-t-il de ce noble cœur? Un souvenir.... Il n'est plus celui que nous aimions et qui nous aimait.... Mais son souvenir, au lieu de s'effacer, grandira dans nos cœurs à mesure que l'âge et les choses de cette pauvre terre fatiguée par les malheurs feront mieux comprendre le prix de la vertu. Adieu! bien aimé confrère. Du sein de l'heureuse éternité où tu vis maintenant, rappelle-toi ceux qui furent tes amis. Nous voulons sous ton égide tutélaire continuer notre course jusqu'au jour où nous entendrons nous-mêmes l'appel suprême qui devra nous réunir à jamais.

En attendant le moment de cette réunion définitive, plus d'une fois, pendant notre vie, surtout à l'heure où l'âme fatiguée des misères présentes se replie vers le passé pour y chercher un adoucissement, nous viendrons sur ta tombe répandre des lar-

mes avec des prières et demander à ton ombre chérie de nous inspirer l'amour des grandes choses qui ont rempli ton existence entière: le travail et la vertu. Repose en paix. Adieu.

UN CONFRÈRE.

Les funérailles de M. Napoléon Panneton ont eu lieu ce matin au milieu d'un nombreux clergé à la tête duquel se trouvait Sa Grandeur Mgr. Laflèche. Les parents et les amis du défunt ainsi que ses confrères de classes et un grand nombre d'élèves du Séminaire étaient venus prêter pour celui qu'ils ont tant aimé. La société musicale du Séminaire avait bien voulu relever l'éclat de cette cérémonie funèbre en faisant entendre ses meilleurs morceaux appropriés à la circonstance. Le service fut chanté par Monsieur l'abbé G. Guilbert professeur du regretté défunt.

Parents, séchez vos larmes, la terre a perdu un de ses enfants, le ciel a conquis un élu.

Décision judiciaire.

Maurice Desfossés et autres

Requérants

vs.

Otilon Tourigny et autres

Défendeurs

Jugé par l'honble. juge Polette.

1o Qu'il n'est pas nécessaire que les noms et prénoms de ceux qui proposent des candidats à une élection municipale soient donnés.

2o Que la mise en nomination des candidats par écrit est nulle si elle n'est pas répétée publiquement et à haute voix par le président de l'élection.

3o Que la mise en nomination verbale des candidats par les électeurs est valable lors même que le président ne l'aurait pas faite lui-même, ni rendue publique, à haute voix, et lors même que telle présentation n'aurait été faite à la connaissance du président que par un seul électeur.

4o Que dans ce cas il suffit que d'autres électeurs aient secondé cette présentation verbale.

5o Que dans une contestation d'élection il n'est pas nécessaire de prouver que ceux qui ont été proposés comme candidats, ou ceux qui les ont proposés avaient lors de l'élection payé leurs taxes municipales, si aucune objection à cet effet n'a été faite lors de la mise en nomination.

Voici les faits qui ont donné lieu à cette décision.

Le 13 janvier dernier à l'élection municipale de Ste. Éulalie, présidée par Frs. Dupaul, quatre candidats furent proposés verbalement à l'ouverture de l'assemblée par un nommé Louis Desfossés. Ce dernier en proposant ces candidats n'ayant pas donné ses noms et ses prénoms, et personne, à la connaissance du président et d'un grand nombre de personnes n'ayant secondé cette proposition, ces candidats ne furent pas reçus en nomination par le président d'élection mais ce dernier à peu près dix minutes avant la fin de l'assemblée, ayant reçu un bulletin de présentation signé par trois électeurs présents, reçut les nominations des candidats ainsi proposés par ces trois électeurs, sans cependant proposer à haute voix à l'assemblée ces candidats, et le délai de l'assemblée écoulé, le président après avoir clos l'assemblée, proclama élus les candidats ainsi proposés par écrit.

Cette élection fut contestée par cinq électeurs savoir: Maurice Desfossés, Louis Desfossés, Onésime Ducharme, Gédéon Hébert et David Gaudet qui alléguèrent en substance dans leur requête: que les candidats proposés à haute voix par Ls. Desfossés, ayant été proposés verbalement n'avaient pu être mis en nomination et proclamés élus, tandis que les défendeurs n'ayant pas été proposés régulièrement ne pouvaient par conséquent être proclamés élus.

La requête conclut à l'annulation de l'élection des défendeurs, et à l'élection des candidats proposés par Ls. Desfossés.

Neuf témoins furent entendus par la demande, et ces témoins affirmèrent que les candidats proposés par Ls. Desfossés avaient été secondés à haute voix par deux électeurs qui se trouvaient au milieu de la foule.

Interrogé par les requérants, le président de l'élection déclara cependant positivement qu'il n'avait entendu aucun électeur secondar la proposition de Ls. Desfossés, et que c'est parce que les candidats proposés par Ls. Desfossés, avaient été proposés irrégulièrement, par Desfossés seul, sans qu'il vint même donner ses noms et prénoms qu'il ne reçut pas en nomination les candidats et que les défendeurs avaient été proclamés élus parce qu'ils avaient été proposés par écrit par trois électeurs, suivant les exigences de la loi.

Deux témoins produits par la défense et qui se trouvaient alors à cette assemblée composée d'au moins soixante personnes jurèrent aussi positivement qu'ils n'avaient entendu personne secondar la proposition de Ls. Desfossés, et que ce nommé Ls. Desfossés n'avait pas même donné ses nom et prénoms.

Rien dans la preuve de la demande ne démontra que les candidats proposés par Louis Desfossés ou Louis Desfossés même, avaient payé leurs taxes municipales ou scolaires, et qu'ils étaient par conséquent électeurs municipaux lors de cette élection, Art 201 du C. M.

L'article du Code Municipal qui trace d'une manière bien formelle et bien explicite les devoirs du président se lit comme suit:

"Le président doit recevoir et mettre en nomination les noms de toutes personnes présentées verbalement ou par écrits par au moins deux électeurs municipaux présents

les noms et prénoms des électeurs qui le proposent : art. 309 du code municipal.

L'art 291 dit, " que pour être électeur municipal il faut, entr'autres conditions avoir payé toutes taxes municipales et scolaires dues à cette époque."

Lors de l'argumentation la défense cita à l'appui de ses prétentions entr'autres autorités, les deux articles ci-dessus du code municipal, et deux décisions judiciaires, l'une de l'Honble. Juge Dinkin, que l'on trouve au XVI Jurist page 103, où il fut décidé conformément à l'article ci-dessus que le président ne pouvait recevoir et mettre en nomination de candidat, à moins qu'ils ne fussent proposés par au moins deux électeurs qui donnaient leurs noms et prénoms, ainsi que les noms et prénoms des candidats proposés; et l'autre par l'Honble. Juge Ramsay, XVI Jurist page 173, où il fut décidé que le paiement des taxes municipales était une partie essentielle de la qualification des électeurs municipaux à une élection.

Malgré les articles ci-dessus du code municipal, et les décisions des Honorables Juges Dinkin et Ramsay, L'Honorable Juge Polette jugea sous les circonstances que le président d'élection aurait dû mettre en nomination les candidats proposés verbalement par Louis Desfossés, savoir: Maurice Desfossés, Jules Arsenault, fils d'Yves, Nérée Hébert et Pierre Tonrignay; et que Odilon Tonrignay, Joseph Hébert, Denis Hamel et Joseph Labarre, les candidats proposés par écrit n'auraient pas dû être proclamés élus, parcequ'ils n'avaient pas été mis en nomination publiquement et à haute voix par le président, tandis que les candidats proposés verbalement par Louis Desfossés, bien qu'ils n'eussent pas été proposés à haute voix par le président auraient dû être proclamés élus.

Il annulla en conséquence l'élection des défendeurs et proclama élus les candidats proposés verbalement par Louis Desfossés.

CORRESPONDANCE.

MR. LE RÉDACTEUR,

Par hazard, j'ai eu la satisfaction de lire les quelques lignes à mon adresse publiées dans votre numéro d'hier.

Convaincu que vous avez été mal renseigné, et qu'une fois la vérité des faits connue, vous vous ferez un devoir de me rendre justice.

Je vous prie de mentionner à vos lecteurs que l'accident (que je regrette), n'a pas eu de conséquence grave et qu'il n'a aucunement donné naissance à des rires. L'un des chevaux que je conduisais, jeune et fongueux, touché par une des roues, pendant l'effort que je faisais pour les rejeter afin d'éviter l'accident, fit un écart et renversa la femme qui se releva immédiatement et continua sa route.

Espérant que vous serez assez bon de publier cette rectification.

Je demeure avec considération, Votre etc., A. MIGNAULT. Trois-Rivières, 18 juillet 1879.

Nous acceptons volontiers le récit fait par M. Mignault et regrettons que les informations qui nous ont été données au sujet de l'accident n'aient pas été plus correctes.

NOUVELLES LOCALES.

Vendredi, 18 juillet, l'emplacement sur lequel est construit l'Hotel British American, mieux connu sous le nom de "Hotel Farmer," a été vendu à l'encan pour la somme de \$14,010.00 y compris le port.

C'est M. James Shortis qui s'est porté adjudicataire, mais nous croyons savoir qu'il y a entente entre M. Shortis et le gouvernement provincial. Le gouvernement va acheter cet emplacement, démolir l'Hotel et peut être construire une gare, quoi qu'il n'y ait pas assez d'espace pour justifier pareille chose. C'est un droit de passage qui va couler le prix.

Dans le District, la récolte a une très-belle apparence. On se plaint des ravages de la mouche à patate dans les paroisses de la rive sud; mais tous ceux qui emploient avec discrétion le vert de Paris, trouvent que c'est le remède le plus efficace et le moins dispendieux.

Naissance.

En cette cité, le 17 du courant la Dame de L. T. Desaulniers, Ecr., Comptable de l'Aqueduc, une fille.

Décès.

Marie Carolée Morissette, épouse de sieur Napoléon Massicotte, décédée Samedi le 19 courant, à l'âge de vingt-cinq ans, un mois et quelques jours.

Ses funérailles auront lieu demain (Mardi) à 8 h. m. à l'église paroissiale. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Toutes personnes désirant conserver le corps (cadavre) de leurs parents, la figure naturelle et sans odeurs pour 6 à 10 jours pourront immédiatement après la mort avertir C. E. L. Desaulniers, Entrepreneur de Pompes Funébres, No. 208 Rue Notre-Dame, Trois-Rivières. On pourra aussi se procurer tous les effets funéraires de 1ère classe et à des prix réduits.

La permanence de l'Eau de Floride de Murray & Lanman lui donne un avantage immense sur les autres parfums. Des semaines après son application, les mouches ou autres objets exhalent encore une odeur douce, riche, agréable rafraichissante et salubre.

Un fier Massacre! La maladie cherche constamment sa proie chez les hommes. Du berceau à la tombe la moitié du genre humain a à combattre pouce par pouce quelque souffrance. Quelle faveur que les pilules et la Saspareille de Bristol doivent être! Elles purifient le sang et les humeurs, fortifient tout le système et chassent les maladies qui vous auraient conduits à la tombe.

SAGE CONSEIL.

Tous les jours on vous conseille dans les journaux de prendre quelque chose pour guérir votre dyspepsie et vos maux de foie. Votre pharmacien vous suggère un remède que vous ne connaissez pas, qui produit aucun effet, et vous laissez par vous laisser de dépenser de l'argent inutilement. Maintenant, afin de vous donner des nouvelles suffisantes que les FLEURS D'AOUT DE GREENS peuvent vous guérir de la dyspepsie, des maux de foie, et des maladies qui en découlent, telles que acidité de l'estomac, maux de tête, constipation, palpitation du cœur, mauvais digestion, étonnement, affaiblissement moral, etc., nous vous conseillons d'aller chez votre pharmacien et d'acheter une bouteille de Fleurs d'Aout de Green pour 10 cents ou bien une grande bouteille pour 75 cents. Essayez ce remède, deux doses vous soulageront.

Electricité!

HUILE ELECTRIQUE EXCELSIOR DE THOMAS. VALANT DIX FOIS SON PRIX EN OR.—LA DOULEUR NE PEUT DURER QU'EN NE FAIT USAGE.

C'est la médecine la meilleur marché qui ait jamais été faite. Une dose guérit le mal de gorge ordinaire. Une bouteille a gué 2 la bronchite. Une valeur de cinquante centimes a guéri un rhume de longue durée. Elle guérit positivement la cataracte, l'asthme, et le croup. Une valeur de cinquante centimes a guéri le torticolis, des tumeurs, le rhumatisme, la névralgie, la contraction des muscles, la rigidité des jointures, les difficultés de l'épine dorsale, et les douleurs et le mal dans aucune partie du corps, quel qu'en soit le siège, et quel qu'en soit la cause, elle fera toujours du bien. Une valeur de vingt-cinq centimes a guéri de mauvais cas de dysenterie chronique et de sang.

Une cuillerée à thé guérit la colique en 15 minutes. Elle guérit tous les cas d'hémorrhoides qu'ils est possible de guérir. Six ou huit applications guériront certainement tous les cas d'inflammation de la poitrine. Pour des contusions, si on l'applique souvent, il n'y a pas la plus légère décoloration la peau. Elle arrête la douleur d'une brûlure aussitôt qu'on l'applique. Elle guérit les pieds gelés, les cors, les ulcères et les verrues, et les blessures de tous les genres, sur l'homme ou la bête.

Médecins des imitations. Demandez l'Hile électrique de Dr. Thomas. Assurez-vous s'il porte la signature N. S. Thomas sur l'enveloppe, et si les noms de Northrop et Lyman sont soufflés dans le vers de la bouteille et n'en prenez pas d'autres. N. S. THOMAS, PHLEAS, N. Y. Et NORTHROP & LYMAN, Newcastle, Ont. Seuls Agents pour la Péninsule.

NOTE.—Electricité—Choisis et Electricité. 11 avril 1878.

VIN DE QUININE DE CAMPBELL, LE GRAND TONIQUE VIVIFIANT

LE SEUL VÉRITABLE! N'en achetez pas d'autre!!

En vente chez O. Trudel, libraire. TROIS-RIVIERES.

PIANO, A vendre un BON PIANO de seconde main à bon marché.

Il faut qu'il soit vendu avant la première semaine d'Aout pour faire place à de nouvelles importations. L. E. N. PRATTE, No. 3 RUE DU PLATON, TROIS-RIVIERES.

AVIS PUBLIC. Les gensitaires de la partie du Pief et Seigneurie de Niverville, appartenant à Dame Marie Louise Gélina Boncher de Niverville, veuve de L. G. Bourdage, sont par le Présent Avis informés que le Bureau Seigniorial de la dite partie du dit Pief et Seigneurie est transporté au Numéro 40, Rue St. Pierre, dans la Cité des Trois-Rivières, et que Pierre Desjardis, Notaire, de la dite cité, est son agent autorisé à percevoir les redevances constituées et capitans de rente de la dite partie du Pief et Seigneurie, Trois-Rivières, 15 Juillet 1879.

VENTE IMPORTANTE D'IMMEUBLE A TROIS-RIVIERES.

ACTE DE FAILLITE DE 1875. Et ses Amendements.

Dans l'affaire de THOMAS GOODHUE FARMER, Hôtelier, de la Cité des Trois-Rivières. FAILLI.

J'ai reçu instruction de W. T. RICKABY, Ecr., Syndic, de vendre par ENCAN PUBLIC, VENDREDI, LE 18 JUILLET 1879,

cette belle propriété connue sous le nom de British American Hotel situé en la Cité des Trois-Rivières sur les bords du St. Laurent et autrefois occupé par T. G. Farmer, le tout avec quoi, scieries, glacières et autres bâtiments dessus construits.

Vente au Palais de Justice à 11 heures A. M. W. T. RICKABY, Syndic. JOHN RYAN, Encanteur. Trois-Rivières, 17 Juillet 1879.

PUBLIC NOTICE CORPORATION OF THREE RIVERS Water-Works Department.

The Water-Rates shall be due and payable in advance to the Accountant of the Water-Works during the month of July 1879.

Any person shall have the privilege to pay either for three months or for six months. A discount of 5 0/10 on the amount to be paid will be allowed only to persons who shall, during the first fifteen days of July 1879, pay for six months.

In all case of non-payment of the rates before the first of August 1879 the water supply will be turned off.

L. T. DESAULNIERS, Accountant T.-R. W. W. CITY-HALL, Three Rivers, 10th July 1879.

MUSIQUE !! MUSIQUE !!

Musique reçue cette Semaine.

Musique Vocale. Dites-lui—Offenbach.....\$0.35 Mon cœur ne peut changer—Gounod..... 0.35 Ça fait peur aux oiseaux—Bernard..... 0.35 Et l'on revient toujours à ses premiers amours— (Nicolo)..... 0.35 Soyez heureux, oubliez moi—Arnaud..... 0.30 Guide au bord la nacelle—Meyerbeer..... 0.35 Une fleur pour réponse—Masini..... 0.25

Ouvertures. Weber—19 ouvertures, complets..... 0.60 Boieldieu, Auber ac., ic., 10 ouv. pio..... 0.60

Opéras Complets. Martha Flowr..... 0.50 Grande Duchesse—Offenbach..... 0.50 Barbier de Seville—Rossini..... 0.50 L'Africaine—Meyerbeer..... 0.50

Morceaux Divers. First Kiss—Valse—Lamothe..... 0.30 Dernière Valse de Weber..... 0.75 Le désir—Valse—Beethoven..... 0.20 Chant du Cigne—Blumenthal..... 0.35 Plus d'été—Harvey..... 0.60 Simplicity—Farringer..... 0.35 Harpe Éolienne—Smith..... 0.35 Somambula—Leybach..... 0.75 Marche funèbre de Webster—Beethoven..... 0.30 Marche des Amazones—Michéls..... 0.30 Pline de Perles—Osborne..... 0.30 Falling leaves—Muller..... 0.59

Remise de dix par cent à toute personne qui achète 3 morceaux et plus (ou chansons) et en sus une remise spéciale de 10 par cent sur les morceaux.

La musique annoncée spécialement est toute choisie. Attention spéciale aux commandes par la poste. Un grand nombre de morceaux et romances toujours en mains.

L. E. N. PRATTE, No. 3 Rue du Platon, TROIS-RIVIERES.

N. B.—Les morceaux déjà annoncés sont toujours en mains.

ORGUES HARMONIUMS.

La "Cité d'Orgues de la Péninsule" de Bowmanville, Ont., a reçu les récompenses suivantes à différentes expositions:

Au Centenaire à Philadelphie, la plus haute récompense, "Médaille internationale et Diplôme d'honneur"..... 1876

1er Prix sur tous les concurrents—London..... 1877

1er "Médaille et diplôme—Sydney, Australie..... 1877

1er "Hamilton..... 1877

1er "Markham..... 1877

1er "Wingham..... 1877

1er "et Médaille d'or—Toronto..... 1878

Diplôme d'Honneur Médaille,—Paris, France..... 1878

Chaque Instrument garanti pour 5 ans CONDITIONS FACILES ET PRIX TRÈS BAS.

POUR DES INSTRUMENTS DE 1re CLASSE INSTRUMENTS POUR CHAPELLES ET EGLISE FAITS SUR COMMANDE.

Les personnes qui désirent acheter ainsi que les musiciens et les amateurs sont spécialement invités à aller visiter ces instruments chez

L. E. N. PRATTE, No. 3 RUE DU PLATON, TROIS-RIVIERES.

PARFUM IMPERISSABLE CÉLÈBRE

Eau de Floride DE MURRAY & LANMAN.

Le plus riche, le plus durable et le plus délicat de tous les parfums soit pour les Mouches, soit pour la Toilette ou les Bains; il est agréable et salubre dans la chambre d'un malade, et soulage les faiblesses, la fatigue, la prostration, les maux de têtes et les accès nerveux.

Prenez garde aux contrefaçons: demandez toujours l'Eau de Floride préparée par les seuls propriétaires MM. Lanman & Kempf, New-York.

A vendre chez les parfumeurs, les pharmaciens et les marchands de nouveautés. PERRY DAVIS & FILS & LAWRENCE, Agents, 5 Juillet—6 m MONTREAL.

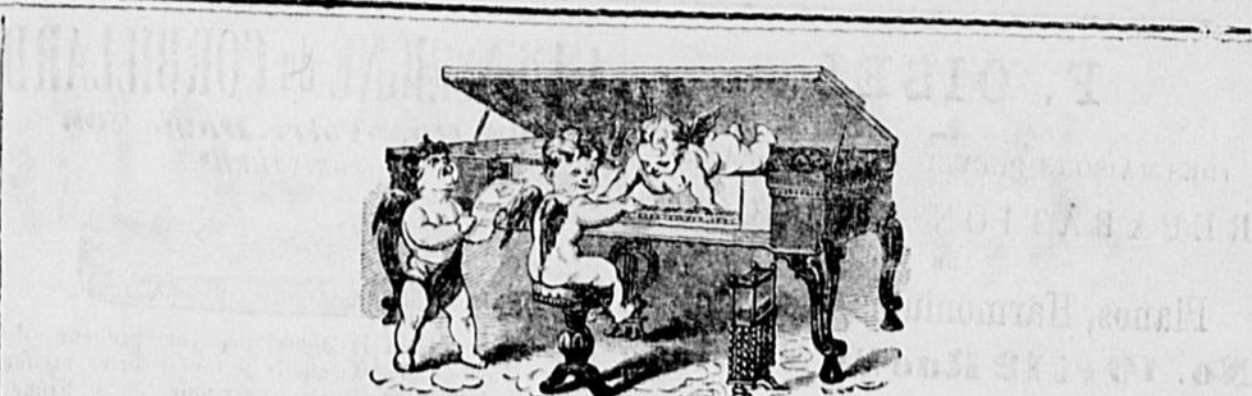
Le grand Purificateur du Sang. SASPAREILLE DE BRISTOL ET PILULES. Etablis en 1832.

Garanti pour la cure inflexible du scrofule, sous ses plus mauvaises formes, les Ulcères oblatés et inter-trétes et le Syphilis primaire, secondaire et tertiaire, Tumeurs, éruptions, douleurs rhumatismales et toutes les maladies ou douleurs produites par le mauvais sang ou les humeurs.

Les pilules sucrées de Bristol guérissent les maux du foie. En vente chez tous les pharmaciens et les marchands de médicaments. PERRY DAVIS & FILS & LAWRENCE, Agents, 5 Juillet 1879—6 m. MONTREAL.

Le moins dangereux, LE MOINS CHER ET LE PLUS SUR REMÈDE CONTRE LA MOUCHE A PATATE est le POISON-PESTE de l'Atelier Chimique de Kearney. N. E. MURPHY, Moulins de Batiscan, P. Q.

Agent pour la Province de Québec. Prix: 25 centimes par paquet. Discompte aux commerçants. Un paquet spécimen envoyé franco par la maille sur réception de 33 centimes. J. R. DEY, Ecr. Lyons, New-York.



L. E. N. PRATTE, NO 3 RUE DU PLATON, TROIS-RIVIERES.

PIANOS, HARMONIUMS, TABOURETS, MACHINES A COUDRE « RAYMOND », PLISSEURS (pour garnitures de Robes.)

Chromos et Gravures de Toutes Sortes, (SUJETS RARES ET NOUVEAUX.)

CADRES DE TOUTES SORTES, CORDE D'ARGENT POUR CADRES, Agent pour les célèbres BALANCES DE FAIRBANKS et les TIROIRS A ALARME DE MILES.

A Meilleur Marché qu'aucune place en Canada. MUSIQUE ET GRAVURES NOUVELLES REÇUES CHAQUE SEMAINE. Une visite respectueusement sollicitée. (Catalogues fournis sur demande.)

NOUVEL ETABLISSEMENT DE RELIURE. P. V. AYOTTE, PHOTOGRAPHE.

163 RU NOTRE-DAME, TROIS-RIVIERES.

Mr. AYOTTE informe le public de la ville et des campagnes environnantes qu'il vient d'ouvrir un atelier de reliure, et qu'il est prêt à recevoir toutes commandes pour reliure commune ou de luxe.

Il aura le meilleur marché qu'à Québec & Montréal. Une remise libérale sera accordée à ceux qui auraient des séries d'ouvrages à faire relier. Un ouvrier habile et expérimenté est attaché à l'établissement. N. B.—Mr. Ayotte continuera comme par le passé à prendre des photographies de toute grandeur et aux prix les plus réduits.

A ceux qui font du Beurre Crème condensée en 12 hrs. ON N'A PLUS BESOIN DE PLATS POUR FAIRE CRÈMER LE LAIT.

La Crème est pure et le Lait est doux. Demandez le Condenseur de Crème DE « COOLEY » (Patenté.)

MANUFACTURÉ PAR LUCKERHOFF & Frère No. 14 RUE ST. ANTOINE TROIS-RIVIERES.

Nous enverrons un de ces Condenseurs de Crème à toute personne qui nous en fera la demande pour une expérience de huit jours. Nous sommes convaincus que pas un seul de ces condenseurs ne nous sera renvoyé après qu'on en aura fait l'essai.

LUCKERHOFF & Frère. Trois-Rivières, 3 Juillet 1879.—1 m.

AVIS. Est par le présent donné qu'à la présente Session de la Législature de la Province de Québec un bill sera présenté pour amender l'acte d'incorporation du Barreau de la Province de Québec.

CYR T. SUZOR, Sec. Trés. du Cons. Gén. du Barreau de la Province de Québec, Québec, 26 Juin 1879.

PERDU. Samedi soir, le 10 Juin courant, un gros pot tefeuille en débarquant du steamboat Montréal à Trois-Rivières jusque chez NORBERT GINGRAS, avec le nom du propriétaire et celui de sa paroisse. Une bonne récompense sera offerte à celui qui le remettra à son adresse.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District des Trois-Rivières, No. 241.

COUR SUPERIEURE. Le septième jour de Juillet mil huit cent soixante dix-neuf.

HILAIRE DOUCETTE, cultivateur de la paroisse de St. Wenceslas, District des Trois-Rivières, DEMANDEUR.

CHARLES BERGERON et CLÉOPHAS BERGERON tous deux cultivateurs, ci-devant de la paroisse St. Wenceslas et actuellement de la paroisse Ste. Gertrude, dit District DÉFENDEURS.

Sur motion de la part de MM. Denoncourt & Harnois procureurs du Demandeur, il est ordonné en autant qu'il appert par le rapport de Magloire Martin un des Huissiers jurés dans le district de Trois-Rivières de la Cour Supérieure pour le Bas-Canada, au dos de la sommation en cette cause, que Charles Bergeron, un des défendeurs en cette cause n'a pu et ne peut être trouvé dans le dit District de Trois-Rivières, il est ordonné que le dit défendeur, Charles Bergeron sera notifié par un avisement en être publié deux fois en langue française dans le Journal des Trois-Rivières et deux fois en langue anglaise dans le Lumberman, de compagnie en cette cause et de répondre à la poursuite ou action en cette cause dans le délai de deux mois à dater de la dernière insertion dudit avisement, et que sur son refus ou négligence de comparaitre en cette dite cause et de répondre à la dite poursuite ou action dans le dit délai, il sera permis à ce dit demandeur de procéder au procès et jugement comme dans une cause par défaut.

Trois-Rivières 7 juillet 1879. PACAUD & P. QUIN, P. C. S.

JOSEPH MASSE RELIEUR.

COIN DES RUES NOTRE-DAME & ST. GEORGE.

Depuis longtemps le besoin d'une Reliure se faisant sentir en cette ville, JOSEPH MASSE, répondra à ce besoin par le nouvel établissement qu'il vient de monter. Il sera en état de faire d'excellent ouvrage et donner pleine satisfaction.

Il sera prêt à faire toute espèce de reliures depuis la reliure en papier jusqu'au Maroquin bosselé et doré sur tranche.

Les prix sont très réduits et pour du comptant seulement. Il espère qu'on voudra bien lui donner un généreux encouragement. Trois-Rivières 27 M

MOUCHES A PATATES

Beaucoup de cultivateurs de l'île de Montréal ont sauté complètement leur récolte de patates des ravages de la mouche, l'année dernière en faisant usage du

VERT DE PARIS et de PLATRE

à raison d'une livre de Vert-de-Paris par 100 livres de Plâtre bien mélangé ensemble et saupoudrées sec sur les patates quand elles viennent d'être trempées par la pluie. Le Plâtre qui est un agent très fertilisant, active en même temps d'une façon étonnante la croissance des patates.

On donne gratuitement sur application une circulaire de 8 pages. PLATRE, \$1.00 par baril de 300 lbs. VERT DE PARIS le plus pur 30 centimes la livre.

A vendre par JOHN CONVERSE Moulins à Plâtre, MONTREAL.

MUSIQUE ! MUSIQUE ! PIANO & HARMONIUMS & C.

A bon marché. Le sousigné s'étant déterminé à abandonner son agence pour la vente des Pianos et Harmoniums etc., désire informer le public qu'il vendra au prix coûtant, d'ici à un mois, tout le stock qui lui reste en mains, consistant en pianos de "Hales" et harmoniums de la célèbre manufacture "Smith Organ Co.," Bromo, etc.

Que tous ceux qui ont besoin d'un bon instrument et à bon marché, viennent et ils seront satisfaits. Tous les instruments sont de première classe. Venez !! Venez !!! O. N. FRECHETTE. Batiscan, 24 Juin 1879.

\$80,000.

\$80,000 à prêter sur première hypothèque à bas intérêt. JOHN THOMPSON, Entremetteur et Agent de prêt sur propriété immobilière. MONTREAL.

Adresse. Boite No. 1738 Bureau de Poste. Bureau: No. 12 Exchange Bank. No. 102 Rue St. François-Xavier. 5 Juin 1879.

